



FICHE TECHNIQUE



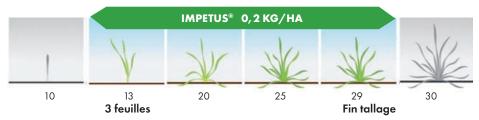


# **Impetus**®

Composition : diflufénicanil 400 g/kg + florasulame 20 g/kg - HRAC : F1 + B - Formulation WG

L'association du diflufénicanil et du florasulame permet un bon contrôle des principales dicotylédones présentes dans les céréales. Facilement mélangeable, IMPETUS® s'insère dans les programmes herbicides dès l'automne ou à la sortie de l'hiver.

## **POSITIONNEMENT ET PRÉCAUTIONS**



IMPETUS® s'utilise précocement après le stade 3 feuilles ou avant la fin tallage et généralement en association avec un partenaire anti-graminées adapté.

IMPETUS® permet de contrôler de nombreuses « dicots » comme les pensées, les gaillets, les coquelicots ou les véroniques. Ses 2 modes d'action complémentaires permettent de prévenir le développement des résistances.

Pour optimiser les performances d'IMPETUS®, pulvériser sur une culture en bon état végétatif, sur un sol sans excès d'eau et par temps calme avec une hygrométrie supérieure à 60 %, en absence de pluie (délai à la pluie 1 heure) et avec des températures comprises entre 8 et 25 °C.

#### LA PREUVE AU CHAMP

IMPETUS® apporte un bon niveau d'efficacité pour un investissement économique optimisé.

Essai Staphyt (80) - 2016

Traitement stade tallage des céréales Coquelicots: 130 / m² - Pensées: 11 / m²



### **USAGES AUTORISÉS**

CULTURES	DOSES	NOMBRE D'APPLICATIONS	STADES	DAR	ZNT AQUATIQUE	DVP	ZNT PNC*
Avoine d'hiver et de printemps Blé tendre d'hiver et de printemps, blés durs, triticale Orge d'hiver et de printemps IFBM Seigle d'hiver et de printemps	0,2 kg/ha		entre BBCH 13 et BBCH 29	F (BBCH 29)	20 m pour les cultures d'hiver 5 m pour les cultures de printemps	20 m pour les cultures d'hiver	5 m

Spe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé pour les usages sur céréales d'hiver Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace susceptible d'être fréquenté par des personnes présentes ou des résidents.

Délai de rentrée : 6 heures

\* Plantes non cibles

IMPETUS®: AMM n°2190590 – granulés dispersables WG - 40% de diflufénicanil, 2% de florasulame - ® Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA. Distribué par ASCENZA - 2-12 rue du chemin des Femmes – Immeuble Odyssée – 91300 MASSY - T. 01 69 53 98 89 - www.gscenza.fr

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Annule et remplace toute version précédente. Avril 2021.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation nationale en vigueur

#### SPECTRE D'EFFICACITÉ

IMPETUS® 0,2 KG/HA				
Alchémille				
	Anthémis			
	Anthrisque			
	Bleuet			
	Capselle			
	Céraiste			
	Coquelicot*			
	Gaillet gratteron			
	Géranium			
	Lamier pourpre			
	Matricaire camomille*			
	Mouron des champs			
	Myosotis			
	Pensée			
	Ravenelle, Sanve			
	Renouée liseron			
	Scandix			
	Séneçon*			
	Stellaire			
	Véronique de Perse			
	Véronique feuille de lierre			

Efficacité sur jeunes adventices,

\* hors phénomène de résistances connus

TS : Très Sensible (efficacité > 95%)

S : Sensible (efficacité comprise entre 85% et 95%)



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FT IMPETUS 04 200